

Commune de CHAZELLES SUR LAVIEU

Compte rendu du conseil municipal du 20/05/2022

Secrétaire de séance : Bruno CHANAL

Absents excusés : Emilie AFFASSI représentée par Christiane BRUN JARRY

Fabrice TRABET représenté par Bruno LOUBATIERE

Absent : Mehdi ZOUAOUI

1/Approbation du compte rendu du conseil municipal du 15/04/2022.

Accord à l'unanimité.

2/Admission en non-valeur :

Il s'agit de créances d'anciens locataires sur la période de 2010 à 2019. Elles représentent une somme de 7820€. La perception a effectué toutes les démarches possibles pour récupérer ces sommes auprès des créanciers. A présent, ce solde doit être admis en non-valeur.

Accord à l'unanimité.

3/Devis mur :

Deux devis ont été présentés pour mettre en sécurité la partie haute du mur d'enceinte du presbytère (côté couvent). Il s'agit de démolir environ 1 mètre de haut sur la longueur totale et de faire une couverture béton. Le devis retenu s'élève à 5280€.

Accord à l'unanimité.

4/Extension devis isolation :

Le devis pour le remplacement des huisseries de la partie centrale de l'ancienne école et de l'isolation des combles a été revu par la société choisie suite à la hausse des différents matériaux. Ce devis a été renégocié à 19 000€ HT.

Accord à l'unanimité.

5/Devis préau :

La toiture du préau de l'ancienne école est en très mauvais état et nécessite d'être remplacé. Deux devis ont été présentés. Celui retenu s'élève à 16 028€ TTC.

Accord à l'unanimité.

6/Demande de subvention département :

Une demande de subvention pour la réfection de la toiture du préau va être effectuée auprès du département. Cette subvention sera de 7000€.

Accord à l'unanimité.

7/Demande de subvention région « bonus ruralité » :

Une demande de subvention pour ce chantier va également être effectuée auprès de la région dans le cadre du « bonus ruralité ». Elle devrait nous permettre d'atteindre un financement de ce projet à hauteur de 80%.

Accord à l'unanimité.

8/Vote devis formation secrétaire :

La secrétaire de mairie va suivre une formation pour l'utilisation de différents logiciels inhérents à sa fonction. Cette formation sera prise en charge par la municipalité.

Accord à l'unanimité.

9/Vote nouveau locataire :

Une personne s'est présentée pour louer l'appartement remis en état dans l'ancienne école. Le loyer sera de 280€ mensuel. Cette location sera effective à partir du 01/06/2022.

6 Pour et 2 Abstention.

10/Informations diverses :

*Mme BRUN JARRY a été contactée par la société QUELIA pour effectuer un diagnostic éolien suite au projet de Verrières en Forez. Cette société est mandatée par LFA.

*Une demande de dons d'une ancienne horloge de l'église est arrivée en mairie, refus du conseil.

*La chambre d'agriculture a élaboré une charte d'utilisation de produit phytosanitaire.

*Les contrats d'offres téléphoniques pour la mairie vont être revus.

*Tableau des permanences des élus pour les élections législatives.

*Inauguration de la nouvelle expo du Couvent le 25/06 à 10h30.

* Inauguration du stade et de la médiathèque de LURIEQ le 25/06 à 9h30 et 10h30.

*Chantier de réparation des nids de poule les 31/05 et 01/06

*Assemblée générale de l'ADMR le 14/06.

*Présentation du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux le 14/06 à 8h à LFA.

*Elaboration d'un ATLAS de la biodiversité, un technicien passera plusieurs fois sur la commune.

*Un membre du conseil déplore le manque d'investissement de la population dans la journée de débroussaillage ; L'information n'a peut-être pas assez circulé.

*Un concert gratuit va être organisé dans le cadre de la « balade des Poly'Sons » en partenariat avec le théâtre des Pénitents. Ce concert aura lieu à 20h30 le jeudi 16/06 à la salle d'animation. La préparation et la mise en place aura lieu le mercredi à 14h30 et le jeudi à la même heure.

La séance est levée à 22h10

Prochain conseil municipal : le 17 Juin à 20h